

205 COUFFÉ		Arrivé le : 25 JAN. 2018
<b>ELUS</b>	<b>AGENTS</b>	<b>SUIVI</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Maire	<input type="checkbox"/> Accueil	<input type="checkbox"/> POUR INFO
<input type="checkbox"/> B R	<input type="checkbox"/> Compta	<input type="checkbox"/> POUR SUITE A DONNER
<input type="checkbox"/> L C	<input checked="" type="checkbox"/> DGS	<input type="checkbox"/> POUR SIGNATURE
<input type="checkbox"/> S L M	<input type="checkbox"/> Secrétariat	<input type="checkbox"/> EN RETOUR
<input type="checkbox"/> M P G	<input type="checkbox"/> Urba	<input type="checkbox"/> POUR ETUDE
<input type="checkbox"/> J B	<input type="checkbox"/> .....	<input type="checkbox"/> .....

**Le vice-président**

Affaire suivie par Lamia ROULEAU TIRAOUI  
Tél. +33240995222

Madame Martine CORABOEUF  
Maire  
Mairie de COUFFÉ  
25 rue du Général Charette de la Contrie  
44 521 COUFFE

Vos réf. : MCP/EG-17/53

Nos réf. : 1801L006URB

**Objet : PADD : avis de Nantes métropole**

**Lettre recommandée avec AR**

Nantes, le **24 JAN. 2018**

Madame le Maire,

Conformément à l'article L153-13 du code de l'urbanisme, vous avez transmis pour avis votre projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) à Nantes Métropole en tant qu' autorité organisatrice de la mobilité.

Ce projet a arrêté 4 grandes orientations :

- Préserver et mettre en valeur le cadre de vie Coufféen
- Affirmer et renforcer la vitalité du bourg de Couffé
- Accompagner le développement pour pérenniser la qualité de vie
- Soutenir les activités économiques de proximité et la vitalité du territoire

Nantes Métropole adhère à ces orientations, car ces dernières confirment la volonté de favoriser les déplacements de courtes distances à travers notamment :

- la priorisation de l'aménagement et du développement urbains dans les centralités existantes
- le développement de cheminements doux en lien avec les équipements et services de proximité et aux arrêts de transport en commun
- l'amélioration de la cohabitation des différents modes en déployant des espaces partagés apaisés.

La Métropole exprime donc un avis favorable au projet de PADD de Couffé.

Par ailleurs et en vue de mieux contribuer à l'organisation des flux à une échelle plus large et aux objectifs nationaux de réduction des émissions polluantes et de consommation d'énergie, il serait pertinent de compléter ces orientations par une réflexion à une échelle plus large et à plus long terme. Elle comprendrait les perspectives de développement de liaisons structurantes vélo notamment vers la gare de Oudon et les bords de Loire ainsi que l'évolution ou le développement des aires de covoiturage.

Veillez agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bertrand AFFILE  
Vice-Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'B' followed by several vertical strokes, all contained within a horizontal oval shape.